

COMMUNIQUE

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe réalise une zone technique pêche équipée d'un élévateur à bateaux d'une capacité de 400 tonnes

La création d'une zone technique pêche en amont du bassin de Paris permet de regrouper sur un seul site toutes les activités d'entretien des bateaux de pêche et de les séparer de celles liées à la débarque et à la commercialisation des produits de la mer quai Gallieni. Cet investissement majeur du Syndicat Mixte du Port de Dieppe offre aux professionnels un outil rénové aux normes environnementales avec un engin de levage neuf d'une capacité de 400 tonnes.

La zone technique pêche est aménagée en amont du bassin de Paris sur un espace sécurisé de 10000 m². Conforme aux normes environnementales, notamment en matière de traitement des eaux, elle comprend un local technique et sanitaire pour les agents du Syndicat Mixte et les professionnels de la mer.

Plus de 10 bateaux pourront être mis à terre pour les opérations de carénage et de réparation. L'élévateur réalisé par la société italienne Paolo de Nicola pèse 200 tonnes pour une capacité de levage de 400 tonnes.

Travaux

Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Port de Dieppe - Maitre d'œuvre : IOSIS

Les travaux de reprise complète de la darse et de renforcement et de mise aux normes environnementales de la zone d'évolution de l'engin de levage sont réalisés par EIFFAGE et EUROVIA .

L'espace réservé à la zone technique pêche a nécessité le réaménagement de la voirie cours de Dakar pour assurer le passage des grues mobiles utilisées pour les opérations de chargement/déchargement des bateaux de commerce quais de Norvège et de Québec. Les travaux de voirie aujourd'hui terminés préservent le réseau ferré portuaire.

Financement

Les travaux réalisés pour un montant prévisionnel de 4,8 millions d'euros sont financés par la Région Haute Normandie : 1 052 223 €, le Département de Seine-Maritime : 900 000 € et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe : 993 683 €. L'Union Européenne a été sollicitée à hauteur de 1 893 683 €.

Mise en service fin juin 2010

Info chantier : 02 35 06 86 56

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« le Syndicat Mixte investit depuis trois ans pour soutenir et développer la pêche artisanale. Après le remplacement de la porte de l'écluse du bassin de pêche, la mise en place d'un ponton et d'une passerelle pour la débarque rapide des produits de la mer, ou encore l'acquisition de nouveaux moyens de levage quais Gallieni et du Carénage et la rénovation de la halle à marée, le Syndicat Mixte finance cette année la première phase du dragage du bassin de pêche, l'aménagement de la zone technique en amont du bassin de Paris ainsi que les travaux pour la mise aux normes des installations quai du Carénage et de meilleures conditions d'avitaillement dans le bassin Duquesne. Ce sont au total plus de 10 millions d'euros d'investissements qui sont engagés jusqu'en 2013 en faveur de la pêche, une activité essentielle pour la vie économique de la région dieppoise ».*